

Les bibliothèques dans l'écosystème du livre numérique

Marie D. Martel

Number 243, Winter 2013

Nouveaux enjeux de l'édition

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/68463ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Martel, M. D. (2013). Les bibliothèques dans l'écosystème du livre numérique. *Spirale*, (243), 54–55.

Les bibliothèques dans l'écosystème du livre numérique

PAR MARIE D. MARTEL

L'arrivée du livre numérique a troublé la relation historiquement paisible entre les bibliothécaires et les éditeurs. On le voit aux États-Unis : les éditeurs expérimentent des politiques qui changent brutalement d'un mois à l'autre, faute de trouver une approche satisfaisante à l'endroit du prêt numérique.

Les acquisitions des bibliothèques représentent à peu près 10% des parts du marché et, à cet égard, ces dernières n'ont jamais été considérées comme des joueurs vraiment sérieux dans l'industrie. Par contre, les transformations actuelles dans l'écosystème du livre, la diversification numérique qui s'opère avec les grands distributeurs, les sites de lectures sociales, les initiatives variées des éditeurs, l'offre du domaine public et des licences libres, pourraient faire craindre que l'impact des bibliothèques dans ce cortège compliqué deviennent considérablement plus dérangeant que naguère, mais sans rapporter davantage. Les sites de bibliothèques ont le potentiel de devenir une sorte de « réservoir », pour reprendre l'expression de Michael Shaktin, de guichet unique intégrant un vaste éventail de ressources gratuites.

Pourtant, on tente à grand renfort d'enquêtes, du côté des bibliothèques, d'atténuer l'anxiété des éditeurs en montrant que les abonnés qui empruntent sont aussi des clients : le dernier livre lu par un abonné a plus de chance d'avoir été acheté qu'emprunté. Par ailleurs, les bibliothèques favorisent le butinage et la découverte des livres, lesquels sont susceptibles de mener à des achats. Tout ceci, sans compter que les communautés de lecteurs et les recommandations en ligne qui sont issues des bibliothèques et qui se tissent dans le monde bruyant des réseaux fournissent une promotion non négligeable pour les œuvres littéraires.

Même si la fonction des bibliothèques n'est pas essentiellement de servir de vitrine, elles contribuent, au moyen de différentes avenues, à supporter l'écosystème de l'industrie du livre. En favorisant le développement de la littérature, elles élargissent le bassin des lecteurs. Les bibliothèques permettent aussi l'accès à des livres et autres biens culturels pour tous les publics, indépendamment de leur statut économique.

Lorsque les éditeurs ne reconnaissent pas ces faits et qu'ils cherchent à empêcher l'accès au prêt numérique, ils ne nuisent pas seulement aux intérêts de la société civile, mais aussi, vraisemblablement, aux leurs.

Au Québec, contrairement aux tentatives malheureuses des États-Unis ou de la France, l'entente entre les bibliothèques, les libraires et les éditeurs semble avoir fonctionné. Les bibliothèques ont accepté d'adopter un modèle du livre numérique imitant et perpétuant celui du papier en prêtant autant de copies qu'ils acquièrent, lesquelles sont aussi chronodégradables.

De plus, il s'agit d'un modèle de droit de prêt qui opère selon les termes d'une licence qui ne permet pas à la bibliothèque de détenir une copie des fichiers qu'elle acquiert. En revanche, la bibliothèque dispose d'une certaine sécurité sur les documents qu'elle possède : il est tenu pour acquis que si celle-ci ne peut plus exercer son droit de prêt dans le cadre des entrepôts numériques, elle pourra obtenir une copie sans verrous afin de poursuivre ses activités.

Cette solution globale assure, pour le moment, un confort relatif aux acteurs de la chaîne du livre au Québec dans le but de soutenir les diverses initiatives dans la durée. Mais ce n'est pas la panacée du point de vue des intérêts des lecteurs en bibliothèques qui doivent subir, au lieu d'une gratification instantanée, des listes d'attente, de nombreux titres qui ne sont pas disponibles et des formats de fichiers incompatibles.

Voici huit pistes qui visent à souligner le rôle des bibliothèques tout en réinterprétant au passage leur relation séculaire avec le monde de l'édition en accord avec le système des valeurs et les principes qui les définissent au sein de la sphère publique. Ces propositions sont aussi en phase avec la vision actuelle des bibliothèques selon laquelle ces organisations se positionnent comme des connecteurs, au-delà de leurs collections et, partant, au-delà de leurs collections numériques.

L'accessibilité. Un des premiers rôles des bibliothèques prend la forme d'une défense des droits des usagers à accéder au contenu, incluant ceux des handicapés physiques. Les obstacles technologiques, en termes de compatibilité des formats et des DRM (Digital Rights Management), doivent être pris en compte et repoussés, même en considérant la possibilité que les plates-formes de lectures que les usagers possèdent aujourd'hui ne soient pas mises à jour dans quelques années. Les processus qui comprennent plusieurs étapes pour le téléchargement deviennent des expériences rébarbatives et doivent être facilités. L'ensemble des livres sur le marché numérique devrait être disponible pour l'ensemble des bibliothèques.

La formation. Les abonnés des bibliothèques sont désireux d'être accompagnés dans l'aventure du livre numérique par l'entremise de formation ou d'ateliers sur les options de téléchargements et de lecture continue, l'utilisation des liseuses ou des tablettes et les inconvénients des modèles verticaux que représentent des écosystèmes fermés, comme Apple.

L'éthique. Du point de vue éthique, les bibliothécaires ont également à informer les abonnés des risques que l'accès au contenu numérique entraîne au plan de la protection de la vie privée et de la liberté d'expression. Lorsque les citoyens transigent par des plates-formes commerciales comme Amazon, par exemple, les bases de données stockent des renseignements, notamment sur les livres et même les pages lues, ainsi que sur les recherches effectuées qui pourraient permettre d'identifier des lecteurs à leurs dépens pour des opérations de marketing, sinon dans le contexte d'un gouvernement malveillant.

Lorsque les éditeurs ne reconnaissent pas ces faits et qu'ils cherchent à empêcher l'accès au prêt numérique, ils ne nuisent pas seulement aux intérêts de la société civile, mais aussi, vraisemblablement, aux leurs.

La préservation. Le souci de la mémoire culturelle est un enjeu identitaire vital pour la société et les bibliothèques qui s'en préoccupent. Celles-ci doivent revendiquer la possibilité de détenir les fichiers indéfiniment sur leurs serveurs pour faire des copies de sécurité, modifier les fichiers en fonction des formats, des dispositifs, des besoins, et dans le but de comparer les versions pour établir les sources et leur autorité.

Le partage. Le partage du savoir, de la culture et d'une place avec la communauté fonde le projet social des bibliothèques. Dans le contexte des licences et des verrous numériques, l'objectif du partage est radicalement compromis. Mais, plus encore, les bibliothèques aujourd'hui explorent d'autres approches, comme celle des biens communs, pour favoriser le développement, la circulation et le partage équitable des contenus numériques. Les biens communs sont des ressources d'intérêt, exprimant une solidarité au sein d'une communauté ou de la société civile à la façon des logiciels libres, de Wikipédia, des créations sous licence Creative Commons ou appartenant au domaine public. De ce point de vue, certains bibliothécaires participent aussi au débat sur les possibilités du partage non marchand d'œuvres protégées, vu comme un droit culturel fondamental et une opportunité — plutôt qu'une menace sur la base des recherches qui indiquent que ceux qui téléchargent et partagent en P2P (Peer-to-Peer) sont aussi les meilleurs clients. Cette discussion s'accompagne d'une réflexion au sujet des modèles alternatifs

pour la rémunération des auteurs pour éviter la « tragédie des communs ».

La médiation. Le défi est aussi de mieux intégrer les livres numériques au sein des autres ressources pour mieux les valoriser. Par ailleurs, la défense, la préservation et la médiation du domaine public doivent être encouragées par des politiques, des actions et des activités.

La bibliothèque adopte le modèle du tiers lieu qui favorise les échanges, la création de liens sociaux, la présence d'espaces de diffusion complets autour de la littérature, des autres formes d'art et des savoirs. Ces environnements et ces pratiques plus expérientielles et événementielles favorisent la promotion et la mise en valeur des œuvres.

L'édition locale et patrimoniale. Pendant que les collections se développent lentement en fonction de l'offre éditoriale, les bibliothèques disposent de certaines solutions de rechange pour la création de contenus numériques originaux. Certaines bibliothèques prennent part à des projets d'édition dans les communautés, dans un processus de patrimonialisation et de numérisation impliquant les œuvres des créateurs locaux, professionnels ou amateurs, les ressources libres, le domaine public, les archives, etc.

La création. Les bibliothèques tendent à se déployer comme des laboratoires technologiques communautaires où les citoyens se forment, expérimentent et fabriquent des biens divers. Adhérent à la culture des *makers*, certaines bibliothèques se dotent de *fab labs*, notamment de centres d'écriture et d'édition/publication accessibles à tous. Les usagers peuvent avoir accès à des cours d'écriture de même qu'à des outils d'autoédition et de publication comme c'est le cas par exemple à la Sacramento Public Library. Une imprimante qui permet de numériser un livre en quelques minutes, l'Expresso Book Machine, y est disponible pour l'impression sur demande. Ces milieux sont favorables aux expérimentations autour du livre et en dehors du modèle du texte homothétique.

Les bibliothèques participent et soutiennent depuis des décennies les activités des différents acteurs de la chaîne du livre. On dit que les bibliothèques d'aujourd'hui passent des collections aux connexions et de la circulation des documents à la génération de contenu. Dans ce contexte, elles élargissent le registre de leurs activités, en termes de formation, de médiation et de création. Mais bien que cette offre contribue, à certains égards, à relaxer leur relation avec les fournisseurs traditionnels de livres, de médias et autres produits documentaires, elles demeurent à la recherche de solutions durables pour les lecteurs, les auteurs, les éditeurs, les libraires dans un nouvel écosystème de la lecture. †

1. Michael Shaktin, « More thoughts on libraries and ebook lending », *The Shatzkin Files*, 5 novembre 2012. <http://www.idealog.com/blog/more-thoughts-on-libraries-and-ebook-lending/>